

Réunion publique du 27 mars 2007

MARC RUTILI – Responsable de la société de lamanage du port de Bastia

Tout d'abord je souhaite donner mon sentiment sur la tournure du débat :

La première fois que j'ai lu le document (dossier du débat), je me suis dit que c'était du bon travail, cependant à ce stade du débat je me pose la question, sans vouloir remettre en cause les compétences des personnes ayant travaillé sur ce dossier, mais compte tenu de l'interprétation faite par certain dans cette salle ou dans la presse :

Je passe sur le préalable à l'ordre du jour évoqué par le comité du port en début de séance, mais surtout sur le fait que l'on brandisse l'épouvantail du tout tourisme, 5 Millions, 10 Millions de touristes, dans le journal d'hier et à la radio.

Je voudrais préciser une évidence : il faut diviser par deux le nombre de passagers pour avoir le nombre de touristes pas le multiplier comme, apparemment, le font certain.

Ceci dit

Je voudrais donner notre position sur les projets mais auparavant donner nos réponses, notre point de vue sur des questions entendues ou lues:

Pourquoi le port n'est pas sûr ? Pourquoi disons-nous que le port n'est pas sûr ?

Parce que le port dispose à l'heure actuelle d'une surface de terre plein insuffisante pour une exploitation respectant les règles élémentaires de sécurité.

Le port a des difficultés pour offrir un service aux passagers piétons

Les véhicules sont pressés les uns contre les autres

Une seule voie de sécurité, et elle est encombrée par des véhicules lors des périodes de fréquentation importante.

Pas de zone piétonne et des piétons fréquentant des zones dangereuses, surtout lors des débarquements de camions ou lors des amarrages.

L'entrée du port est inaccessible pour les véhicules lors des départs simultanés de navire.

Savez-vous qu'il y a des gens qui manquent le bateau parce-que bloqués dans les embouteillages.

Des difficultés d'intervention pour les secours en cas de nécessité, dues à la mauvaise accessibilité du port.

Alors des terre pleins on peut en faire mais en surface limitée sinon il faut casser la jetée EST, vous conviendrez que quitte à la déplacer autant se donner un maximum d'espace.

Passons maintenant au plan nautique :

1) Une passe, l'entrée du port devenue trop étroite compte tenu de la largeur des navires, et du fait que les navires accédant au môle n'aient plus 155m de long mais 175m.

2) Un bassin de manœuvre d'une largeur insuffisante pour permettre des manœuvres en sécurité, surtout lors des évitages.

Je rappelle que dans les projets, les embouchures du port passent de 110m à 210m voire 450 à la Carbonite

Et les cercles d'évitage de 220m à 300m voire 350 à la Carbonite.

3) Des tirants d'eau souvent insuffisants (il manque 1mètre), problème qui demanderait de gros travaux et une immobilisation de ces quais d'une durée inenvisageable faute de solution de rechange.

Ceci étant dit, des personnes de bonne foi peuvent conclure que des décisions d'aménagement dans la configuration actuelle ne sont pas réalistes, ne seraient que soupoudrage, n'amèneraient pas de solution durable.

Tout ce qui pouvait être réalisé l'a été ou va l'être prochainement dans la phase zéro, tous les grignotages possibles ont été faits ou envisagés.

Si vous augmentez la surface du bassin d'accostage, vous diminuez la surface de circulation ;
Si vous augmentez la surface de circulation ou la taille des postes à quai, vous diminuez la surface de manœuvre.

Si vous prolongez la jetée comme l'a proposé quelqu'un, d'un point de vue manœuvre c'est une catastrophe et d'un point de vue accès à ce poste à quai pour les véhicules c'est une mise en danger de la vie d'autrui.

Je vous informe que récemment nous en étions à attendre qu'un navire ait fini ses opérations commerciales pour faire rentrer le suivant.

Mesdames Messieurs, nous ne sommes pas en train de parler de tel ou tel point noir du réseau routier que l'on solutionne après 1, 2 voire 3 accidents mortels. Compte tenu des délais d'instruction et de construction, nous ne pouvons pas attendre l'accident pour que les choses avancent sous la pression de l'opinion publique, nous nous devons d'anticiper.

Les élus se doivent d'anticiper et préparer l'avenir.

Et ce débat sert aussi à ce que personne dans ce pays ne puisse dire « ahhh un a sabbia micca ». Nous sommes en contraintes maximales du point de vue de la sécurité.

Une journaliste a écrit « quel intérêt de disposer de dix postes à quai ? »

Il faut avoir l'honnêteté de pousser l'analyse du contenu du dossier. En effet, dans la perspective où l'on part de l'existant il n'y aurait que 6 postes à quai exploitables pour les navires actuels ou ceux de nouvelle génération plus un quai de servitude pour les prestataires que nous sommes dont les vedettes sont SDF depuis 10ans. Cela fait 7 postes plus deux issus du port actuel, de taille 120m qui seront affectés à la grande plaisance ou la petite croisière reste le poste à ciment. Nous voyons bien que nous sommes loin du suréquipement que laissait transparaître cet article. **Je rappelle 6 postes à quai pour les cargos et ferries.**

6 postes à quai ! Je vous prie de retenir qu'aujourd'hui il arrive fréquemment que nous ayons 5 navires à 7 heures, 4 de 175m et 1 de 145 dont le remplacement est prévu dans les prochaines années.

Le projet Carbonite lui ne propose pas 10 postes à quai mais 7 avec un potentiel de développement pour les générations futures si nécessaire et ce n'est certainement pas le moindre de ses avantages.

A l'analyse vous voyez bien que ces projets sont bien en phase avec les besoins de l'île.

Les besoins actuels et futurs.

Par ailleurs j'ouvre une parenthèse,

Cette journaliste disait également « au nom de quel débat, de quelle priorité cet objectif de 5M de passagers ».

Tout d'abord je n'ai vu nul part que cela était un objectif de quiconque, simplement une conséquence de ce que le travail crée le travail et l'activité crée l'activité.

Et cela ressort bien du document présenté : dossier du débat.

Laisser entendre que l'on pourrait décider de la fréquentation touristique par une décision prise à Ajaccio n'est pas réaliste, quitte à me répéter par rapport au précédent débat l'économie par le commandement à fait faillite partout.

Bien sur, on doit sans doute pouvoir instaurer une sorte de régulation au développement, marquer une pose si nécessaire mais pour une période de transition. Commander l'économie la réguler indéfiniment ne peut pas être une théorie.

Le chiffre de 5 millions, d'ailleurs, est une hypothèse de croissance forte pas réaliste à ce jour. Entre 2.750 et 3.500M paraît plus probable et ce à l'horizon 2020/2040. Ce qui fait entre 1.370Mille / 1.750Mille touristes pour Bastia.

Maintenant je voudrais me prononcer sur les différents projets :

Sur un plan nautique, les deux propositions font apparaître des améliorations indéniables et satisfaisantes par rapport à la situation actuelle.

Concernant l'option site actuel d'un point de vue de l'intérêt des armements on peut regretter que les solutions envisagées de postes orientés dans le lit du vent ne soient pas techniquement réalisables ou alors avec des coûts énormes, il apparaît en conséquence que la présence de remorqueurs soit nécessaire avec donc un surcoût pour les compagnies.

Le projet sur le site de la carbonite ne soulève pas de question particulière. Si ce n'est une optimisation des postes et de longueur de quai dont nous aurons le temps de reparler car le projet est je pense loin d'être figé.

Par contre l'option port actuel pose des interrogations sur le phasage des travaux, le stockage des agrégats et matériaux sur le port ou chaque M² compte, les accès des camions aux chantiers pendant la saison, la sécurité de la circulation lors des travaux, et enfin la détérioration de la qualité de service pendant cette période. Les réponses apportées aujourd'hui ne sont à mon avis pas satisfaisantes. (Exemple : combien de M² seront immobilisés ?)

Ces critères, nous paraissent très contraignants, et le choix de ce site doit à notre avis n'être privilégié que si le site de la carbonite a vraiment des conséquences environnementales graves.

Pour ce qui est de la croisière et son développement effectué par des navires au mouillage dont les passagers seraient débarqués par navette comme le proposait E. Simeoni, il faut qu'il essaie avec Madame de débarquer en mer par la coupée d'un navire et il estimera de lui-même quel % de personnes est susceptible de fréquenter la ville par ce moyen comparé à un accostage sur un bon quai bien ferme.

Bastia n'est pas situé dans un golfe ; tous les après-midi il y a du clapot en été, ceux qui font de la plaisance le savent bien (Santorin, la Norvège sont abrités).

Il nous paraît important également de ne pas omettre lors du choix final la prise en compte du potentiel plaisance et de ses retombées économiques gagnés par la ville de Bastia.

L'argument concernant la houle qui serait une contrainte pour développer ces aménagements ne tient pas une minute.

Le port de la carbonite a pour lui un autre avantage, c'est de laisser entrevoir un potentiel de développement si nécessaire pour les générations futures.

C'est pourquoi, mes Associés et moi-même avons fait le choix de soutenir le projet de la carbonite.

On ne peut pas souscrire à la demande de rattrapage historique pendant des années et quand il arrive, le refuser.

Marc RUTILI.